

Réforme des retraites : un recul social sans précédent

En repoussant l'âge de départ à la retraite à 62 ans et l'âge de la retraite à taux plein à 67 ans (au lieu des 60 et 65 ans actuels), et en confirmant l'allongement de la durée de cotisation à 41,5 ans, les conditions d'acquisition des droits à la retraite en France seraient les plus drastiques en Europe.

La quasi-totalité des salariés du public et du privé est concernée. L'âge de départ en retraite serait repoussé à partir du 1^{er} juillet 2011 sur un rythme accéléré pour atteindre 62 ans pour les salariés qui peuvent prétendre aujourd'hui à partir en retraite en 2016.

Le droit à la retraite à taux plein serait porté à 67 ans. Les femmes, dont 30 % sont déjà contraintes aujourd'hui de partir à 65 ans, en seront les principales victimes.

Date de naissance	Age de départ avant la réforme	Date de départ avant la réforme	Décalage de l'âge de départ	Age de départ après la réforme	Date de départ après la réforme
1 ^{er} juillet 1951	60 ans	1 ^{er} juillet 2011	4 mois	60 ans 4 mois	1 ^{er} novembre 2011
1 ^{er} janvier 1952	60 ans	1 ^{er} janvier 2012	8 mois	60 ans 8 mois	1 ^{er} septembre 2012
1 ^{er} janvier 1953	60 ans	1 ^{er} janvier 2013	1 an	61 ans	1 ^{er} janvier 2014
1 ^{er} janvier 1954	60 ans	1 ^{er} janvier 2014	1an 4 mois	61 ans 4 mois	1 ^{er} mai 2015
1 ^{er} janvier 1955	60 ans	1 ^{er} janvier 2015	1 an 8 mois	61 ans 8 mois	1 ^{er} septembre 2016
1 ^{er} janvier 1956	60 ans	1 ^{er} janvier 2016	2 ans	62 ans	1 ^{er} janvier 2018
Génération suivantes	60 ans		2 ans	62 ans	

Woerth a déclaré...

► C'EST UNE « RÉFORME RESPONSABLE... ON VEUT METTRE FIN AUX DÉFICITS DE NOS RÉGIMES DE RETRAITES... »

FAUX Il y a comme un air de déjà vu ! Les réformes de 1993 et 2003 prévoyaient déjà l'équilibre des régimes de retraites en 2020. Les comptes sont toujours dans le rouge ! Le COR a estimé que jouer sur les deux paramètres (allongement de la durée de cotisation + report de l'âge légal) ne permettra de couvrir au maximum que la moitié des besoins de financement.

► « UNE RÉFORME JUSTE, C'EST NE PAS REPORTER L'EFFORT SUR LES JEUNES... »

FAUX Les différentes mesures d'âge vont toucher plus particulièrement les jeunes. Ainsi, d'ici 2016, c'est plus d'un million d'emplois qui ne leur seront pas ouverts parce que leurs parents devront travailler plus longtemps.

► UNE RÉFORME JUSTE « C'EST CONSIDÉRER QUE CEUX QUI ONT PLUS DE MOYENS QUE LES AUTRES DOIVENT CONTRIBUER PLUS QUE LES AUTRES... »

FAUX Qui va réellement payer cette réforme ? Les salariés !

MESURES	2020
Contribution des hauts revenus + revenus de capital	4,6 Mds
Salarié(e)s : impact des mesures d'âge	20,2 Mds
Salarié(e) de la Fonction publique : convergences public/privé	4,9 Mds

Ainsi, l'ensemble des dispositions affectant les droits en matière de retraite représenterait une ponction de 22,6 milliards d'euros en 2018, 25,1 milliards d'euros en 2020 (20,2 pour les mesures d'âge + 4,9 pour l'alignement public/privé).

Parallèlement, les propositions concernant la mise à contribution des hauts revenus, des revenus du capital, des entreprises ne font qu'égratigner les dispositions en leur faveur. Leur seule vocation est de créer l'illusion que la réforme est juste. Les recettes attendues sur ce plan sont estimées à 4,6 milliards d'euros en 2020, soit 5 fois moins